

### Édito du Maire

Ce premier trimestre a un air de déjà-vu. Épidémie, tests, confinement, etc... une nouveauté cependant, la vaccination comme éventuel espoir de sortie de crise...

Une chose sûre malgré une situation qui commence à nous peser, il nous faut saluer les efforts de chacun. Tous, nous avons dû appréhender du mieux possible cette période folle. La plupart l'aura fait et le fait encore avec sérieux. Merci et bravo pour tout ça !

Le besoin que chacun a de retrouver les siens et les autres, de partager, de prendre l'air ou le large se ressent de plus en plus.

Faire émerger de nouvelles idées, inventer de nouveaux concepts, porter de nouveaux projets... Tels sont les challenges de demain : reconstruire et réinventer plus que jamais autour du partage et de la solidarité, ces valeurs qui nous auront portées pendant l'épidémie.

Ça tombe bien c'est le printemps ! Le temps du renouveau !

### Bonus Relance

La Région a lancé un programme d'aides pour relancer l'économie basé sur le financement de petites infrastructures améliorant le service aux habitants. Nous avons choisi de monter 2 projets qui en bénéficieront :

- la rénovation de la salle des associations pour un montant de 25 836 € HT et une subvention potentielle de 50 % ;

- la mise en place de toilettes sèches à la pierre 33 pour un coût de 16 855.14 € HT et une subvention potentielle de 50 %.

### Eau potable

Le marché pour le projet d'Aménagement Eau Potable est lancé, pour un début de travaux prévu cet automne.

### Travaux

La sécurisation du chemin piéton du Châtelard va démarrer courant Mai pour une finalisation fin juin. D'un montant 56 018.10 € HT, il a pu être financé par le Conseil Départemental à hauteur de 50 %.

### Consultation

Mettre en place des temps d'échanges en présentiel sur différents projets est un peu compliqué par les temps qui courent.

Cependant une rencontre a pu être organisée avec les agriculteurs de la commune. Plusieurs points ont été abordés comme l'entretien de certains chemins, la cohabitation avec les activités de loisirs.

La Commission Consultative Jeunes (CCJ) est en train de se former afin que nos jeunes puissent participer à la vie communale. Une charte a été mise en place pour encadrer son fonctionnement, elle sera d'ailleurs distribuée à chaque enfant de 9 à 17 ans pour qu'il en soit informé.

En attendant, parlez-en à vos enfants, petits-enfants et à leurs copains afin qu'ils se fassent connaître en envoyant un mail à [mairieminzier@wanadoo.fr](mailto:mairieminzier@wanadoo.fr) s'ils veulent participer. Nous avons bon espoir de réunir la CCJ une première fois avant la fin de l'année scolaire et de commencer à évoquer des idées et projets qui seront soumis au conseil pour en étudier la faisabilité.

La plateforme en ligne a été choisie et l'équipe est en train de mettre en place la première consultation qui devrait être lancée d'ici juin.

Pour ceux qui ne peuvent ou ne se sentent pas de le faire tranquillement sur leur canapé, une tablette sera disponible en mairie pour y participer, avec les conseils techniques de Fabienne et Magali.

Toutes les infos seront disponibles dans le Minzierois de Juin.

## Crèche et création d'une salle

Nous avons pu travailler en totale concertation avec la CCUR pour favoriser une implantation cohérente avec la zone du Triolet et du Bar à Thym.

Le projet initial prévoyait un seul niveau. Durant l'avancée du projet mené par le bureau Ingenius mandaté par la CCUR, il est apparu un volume sous comble non valorisé. Très vite la municipalité a souhaité optimiser ce volume et l'emprise foncière utilisée par la crèche. De ce fait est née la création d'une salle de + de 230m<sup>2</sup> qui, de part des coûts mutualisés avec la CCUR, s'avère une aubaine pour notre commune. Nous vous donnerons plus de détails dans le prochain Minzierois.

Cette salle servira à développer des activités en lien avec l'enfance, l'éducation et les associations Minziéroises qui seront bien sûr consultées à ce sujet d'ici la fin de l'année.

Au final, avec une ouverture déplacée en janvier 2023, ce seront 25 bambins du territoire qui seront accueillis à la crèche multi-accueil de Minzier. Un beau projet de la CCUR que nous remercions pour l'écoute apportée à nos idées.

## Vie associative

Période éprouvante pour la plupart des associations mais la municipalité les soutient ! Le montant de la subvention 2021 à la MJC du Vuache, dont les activités sont au ralenti ou voir réduites à zéro pour la partie culturelle, a été reconduite. Selon la convention qui nous lie elle aurait pourtant dû être moindre cette année. Béatrice Tissot a été nommée référente de la commune à la MJC, l'idée étant de faire un point sur les activités dont les Minziérois(es) profitent et voir comment on envisage l'avenir avec l'institution.

Autres subventions accordées et validées au CM du 8 avril :

Union bouliste :	200 €	Les Barracoins :	200 €
On s'bouge :	200 €	Bibliothèque associative :	1 200 €
Loisirs du Vuache :	200 €	Apollon 74:	200 €
Stimul'Usses :	100 €	Fédération sportive du Val des Usses :	375 €
Graine d'amis :	100 €	Paniers du Cœur :	500 €
ASF FRANGY :	180 €	AFN FRANGY :	100 €
Sourire en cœur :	200 €	L'Écho des Usses :	100 €
Vic pour la vie :	200 €	MJC DU VUACHE :	9 284 €
Protection Civile Antenne ANNEMASSE :	150 €		
AFM Téléthon :	200 €	Ligue contre le cancer :	200 €
Espace femmes Geneviève D. À la Roche sur Foron :	200 €		

## Rappel solidarité

Avec une situation sanitaire qui tarde à s'améliorer et les nouvelles mesures gouvernementales mises en place depuis le 3 avril 2021, nous tenons à rappeler à tous les Minziérois (es) qu'en cas de besoin, ils ou elles peuvent contacter la mairie au 04.50.60.41.54 ou par mail à [mairieminzier@wanadoo.fr](mailto:mairieminzier@wanadoo.fr) . Un élu prendra rapidement contact avec ces personnes pour évaluer leurs besoins et mettre en place les mesures adéquates. Rester solidaires pendant cette période difficile reste primordial en espérant rapidement retrouver des jours meilleurs.

## Concours photos

La municipalité recherche sa prochaine couverture pour le Minzierois

Profitez des beaux jours et de notre belle commune pour participer à notre concours « Le printemps à Minzier » envoyez vos photos non retouchées à [mairieminzier@wanadoo.fr](mailto:mairieminzier@wanadoo.fr) avant le 30 avril 2021.